



# INFOLETTRE

## Association des Propriétaires du Lac Papineau

Barb Brehn Langer, éditrice

l'hiver 2022/2023



### Message du Président

Si je recevais une lettre m'intimant de planter des arbres, arbustes et plantes sur mon terrain, et qu'à défaut de le faire je recevrais une amende de mille dollars par jour, je trouverais ça particulier. Par contre, si je recevais une lettre m'expliquant que pour protéger mon lac, il serait préférable de garder une bande de végétation sur le bord de l'eau, je serais plus enclin à suivre ces recommandations. Or bon nombre d'entre nous ont reçu une lettre de la Ville dont le ton n'était pas très cordial. Suite à cela, nous avons parlé au maire Broué et il a reconnu que le ton de la lettre n'était pas approprié. Le directeur de l'urbanisme et de l'environnement a aussi dit qu'ils auraient pu être plus diplomates. Mais il nous a expliqué qu'il s'agissait d'une lettre type relevant d'une procédure formelle. Bon, ils essaieront de faire mieux la prochaine fois... Mais ce monsieur, nous a assuré que le personnel de son service allait bien s'occuper des citoyens dans cette démarche pour revégétaliser les berges. Il a dit que les gens seraient accompagnés pour faire un plan pour l'emplacement et le choix de végétaux appropriés et qu'ils auraient amplement de temps pour faire les travaux.

Vous comprendrez qu'à titre d'association dont la mission est de protéger le lac, nous ne nous opposerons pas à cette démarche. Mais nous sommes tout de même soucieux que celle-ci se déroule bien auprès de la Ville et que les gens ne soient pas laissés à eux-mêmes. Aussi, si nous pouvons aider d'une quelconque façon, nous le ferons. Nous en discuterons lors d'un prochain conseil et sommes aussi ouverts à vos suggestions. Par exemple, si des bénévoles étaient intéressés, nous pourrions faire une ou des journées de corvée où on pourrait s'entraider pour planter des arbres, plantes et arbustes ensemble. Nous pouvons aussi voir avec la ville si on peut encore recevoir des plants comme cela arrivait à chaque année.

Enfin, je dirais que le plus difficile n'est peut-être pas de planter des arbustes sur la rive... mais de déraciner en nous les idées préconçues de ce que doit être un beau terrain, c'est-à-dire un beau gazon, comme en ville.

Disons que nous avons le temps de regarder des photos de beaux aménagements paysagers. Bon hiver!

Robert Brès, Président

### Surveillance de quartier

Tu vois quelque chose? Dis quelque chose!

Soyons tous vigilants.

-----  
Robert Laliberté, l'un de nos consultants dans le conseil, a travaillé avec la municipalité pour qu'ils enlèvent un gros rocher et ajoutent du gravier à la rampe de mise à l'eau. Merci Robert!

-----  
**Prochainement**.... votre association a un nouveau compte bancaire local qui permettra aux résidents d'effectuer **des paiements de transfert électronique** pour leurs adhésions. Consultez votre avis de renouvellement de 2023 pour plus d'informations au printemps.

### Le saviez-vous...

.....que vous pouvez voir des aurores boréales à Sainte-Agathe même si nous ne sommes pas dans le Grand Nord? Évidemment, si les conditions météorologiques le permettent! Parfois, ils sont même visibles sur la Rive-Sud de Montréal. L'hiver est le meilleur moment pour les voir, quand il y a un nouveau croissant de lune. Avec une pleine lune, il y a trop de lumière pour les voir si loin au sud. Vous pouvez en savoir plus sur les aurores et les suivre sur divers sites Web. Voici quelques sites Web:

[www.auroraforecast.com](http://www.auroraforecast.com)

[www.asc-csa.gc.ca/eng/astronomy/northern-lights](http://www.asc-csa.gc.ca/eng/astronomy/northern-lights)

[www.gi.alaska.edu/monitors/aurora-forecast](http://www.gi.alaska.edu/monitors/aurora-forecast)

## **Suite à l'article soumis par Robert Laliberté:**

### Protection de notre environnement et du lac. Règlement concernant la bande riveraine.

L'association des propriétaires du lac Papineau a depuis longtemps pris des mesures pour assurer le maintien de la qualité de l'eau du lac. Sa raison d'être est basée sur la protection du lac, les membres du conseil d'administration priorisent les dossiers suivants:  
-le lavage des bateaux et des remorques -le bon fonctionnement et l'entretien des fosses septiques en collaboration avec la municipalité. -l'utilisation de produits écologiques et biologiques pour l'entretien. -la protection des rives en prévenant l'érosion due aux vagues et par le respect de la végétation de la bande riveraine.

Dans un contexte des rencontres de la COP 26 sur le réchauffement de la planète et de la COP 15 sur la protection de la biodiversité, nous sommes à même de constater que tous doivent faire un effort pour protéger l'environnement. Notons qu'à la fin de l'été des résidents ont demandé à la municipalité de venir faire une analyse dans le 3 ième lac, compte tenu de l'apparition d'algues suspectes.

Cet automne, la municipalité a mandaté une firme pour faire l'évaluation des bandes riveraines de tous les lacs de la municipalité. Par la suite, tous les propriétaires ayant des améliorations à apporter ont été avisé. Pourtant, il y a plusieurs années, quand la réglementation provinciale a été adoptée pour la protection de la bande riveraine, la municipalité de Sainte Agathe avait visité les riverains et leurs avaient fournis des informations sur les moyens à prendre pour se conformer à la loi. Malheureusement, certains non pas procédé aux améliorations requises dans les années suivantes.

Dernièrement, la municipalité a envoyé aux résidents une lettre demandant à plusieurs propriétaires de respecter la réglementation pour la protection de la bande riveraine de leur terrain respectif. Selon l'étude de la firme, 60% des riverains ont des améliorations à apporter pour la revégétalisation des rives.

Il est important que les riverains soient conscients du bien-fondé des améliorations demandées pour protéger le lac. Chacun a la responsabilité de faire les changements requis et adaptés à leur terrain. Pour se faire, ils peuvent être accompagnés dans leurs démarches par un responsable de la ville ou un paysagiste. Enfin, notre objectif est d'agir dans un esprit de prévention et de préservation du lac.

Merci à **Alain Goulet**, l'un de nos résidents, qui a récemment testé les aérateurs et confirmé que les réparations en valaient le coût. Compte tenu des algues qui se multiplient dans les eaux peu profondes du troisième lac, le retour des aérateurs sera le bienvenu l'été prochain.

### **Propriétaires d'animaux de compagnie - s'il vous plaît prendre note!**

Ce n'est peut-être pas la ville, mais les gens n'apprécient toujours pas de ramasser après les animaux de quelqu'un d'autre!

Gardez vos chiens en laisse lors de la marche.

### **Déménagez-vous ? Changez-vous d'adresse courriel ?**

N'oubliez pas d'aviser l'Association de tout changement soit de votre adresse courriel ou si vous déménagez du Lac Papineau afin que nous puissions mettre à jour vos coordonnées.

### **Avez-vous reçu une lettre d'inspection?**

Pas de lettre? Quoi qu'il en soit, vous pouvez demander une copie de votre rapport d'inspection directement via ce lien:

<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/contactez-nous/>

### **Voici votre conseil**

Président:	Robert Brès
Vice-président:	Jean-Claude Lecompte
Trésorier:	Daniel Zours
Secrétaire/éditrice:	Barb Brehn Langer
Directeur technique:	Adam Finkelstein
Administrateur:	Louis Doré

**\*\*Un grand merci à Mathieu Huppé, Hugues Raymond et Wolf Raaen, pour les traductions! \*\***

### **Vous avez un nouveau voisin?**

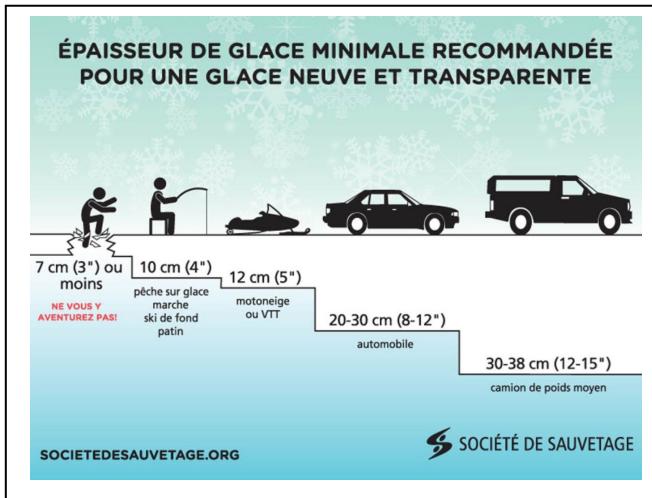
Prenez quelques instants pour les accueillir et parler de notre Association en indiquant comment nous rejoindre!

Nous leur remettrons un dossier de bienvenue contenant notre plus récent bulletin d'information, notre code de conduite ainsi que des informations sur notre conseil d'administration et bien plus encore!

Pour la protection des bandes riveraines bordant les rives, visitez le site Web suivant:

<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/citoyens/reglementation/bandes-riveraines-pesticides-et-engrais>

Merci à Yanik Falardeau d'avoir fourni ce lien, en réponse aux lettres d'inspection reçues par certains résidents. Le conseil d'administration de votre association discutera des prochaines étapes à suivre pour faciliter le processus. Une chose qui peut être certaine est que les mesures prises par le conseil seront dans le meilleur intérêt du lac.



Merci à Carol Brehn d'avoir posté ceci!

Note de clarification: le rôle de votre association n'est pas d'approuver ou de refuser un projet, mais d'être au courant des impacts du projet, d'analyser et de diffuser de l'information à nos résidents. Nous continuerons à le faire en votre nom!



## VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

1. Suivez le nettoyage et les inspections.
2. Évitez les nettoyants pour drains agressifs. Il existe de nombreux produits de nettoyage antiseptiques sur le marché, et il est particulièrement tentant de les utiliser dans la salle de bain, mais les nettoyants qui comprennent de l'eau de Javel ou d'autres agents antibactériens peuvent tuer les bactéries dont vous avez besoin dans votre fosse septique. Pour garder les bonnes bactéries en vie, évitez l'utilisation d'eau de Javel ou de nettoyants antibactériens dans vos toilettes et vos drains.
3. Faites attention à ce que vous mettez dans les toilettes et les déchets. Les produits hygiéniques, les essuie-tout, les cheveux, la graisse, le marc de café, les aliments durs ou les grosses particules peuvent causer des obstructions dans les tuyaux ou d'autres problèmes plus loin dans la fosse septique. Les produits chimiques agressifs ou toxiques ne doivent jamais être versés dans un drain ou des toilettes. Au lieu de cela, jetez le diluant à peinture, l'huile à moteur, l'essence ou d'autres produits chimiques conformément aux instructions sur l'emballage. Ne jetez rien d'autre que les déchets et le papier toilette.
4. Gardez votre fosse septique équilibrée. Une solution naturelle consiste à ajouter de la levure à votre réservoir. Il suffit de jeter environ 1/4 tasse de levure de cuisson sèche dans les toilettes à l'étage le plus bas de votre maison tous les 3-4 mois.
5. Sachez où se trouve votre fosse septique dans votre cour. Gardez la zone couverte d'herbe au lieu de béton ou de toute autre structure et essayez de garder les racines des arbres loin de la zone pour éviter les tuyaux rompus. Cela permettra de garder les inspections et l'entretien rapides et faciles.

## N'OUBLIEZ PAS!!!

**Les fosses septiques doivent être vidées tous les 2 ans pour les résidents à temps plein et tous les 4 ans pour les résidents d'été.**